



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 09/10/2023

FRANCE 2030 : ANNONCE DES 14 DERNIERS LAURÉATS "COMPÉTENCES ET MÉTIERS D'AVENIR" DE LA SAISON 1

L'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » (AMI CMA) de France 2030, doté de 2 Mds€ accélère la formation aux métiers d'avenir et répond aux besoins des entreprises et des institutions publiques en matière de formation, d'ingénierie de formation, initiale et continue, et d'attractivité des formations, pour permettre l'acquisition des compétences nécessaires aux métiers d'avenir. L'Etat clôture cette saison en annonçant les 14 derniers projets lauréats dans les domaines de la santé, l'agriculture et l'alimentation, et l'enseignement et le numérique. Ce sont ainsi 180 projets lauréats qui auront été soutenus par l'Etat pour un montant de 800M€, dont 59 diagnostics pour 9 M€ et 121 dispositifs de formation pour de 791 M€ de France 2030, qui permettront de former plus de 3 millions de personnes d'ici 2030, en formation initiale, en alternance ou encore en formation continue.

Dans le cadre de cet appel, et en prolongement des actions de soutien décidées par le Président de la République pour accélérer la souveraineté de la France dans les secteurs de la santé d'une part et dans celui de l'agriculture/alimentation d'autre part, **14 projets de formation de France 2030 sont présentés, illustrant concrètement l'engagement de l'Etat en faveur de la formation professionnelle dans les métiers d'avenir et de l'attractivité de ces filières.**

Ces 14 projets lauréats représentent un financement de 44 M€ de l'Etat à travers France 2030 pour un coût total des projets de 110 M€. Ils permettront de former près de 230 000 personnes

d'ici 2030 et d'en sensibiliser 660 000 aux enjeux de la santé, de l'agriculture et de l'alimentation et des compétences numériques, avec notamment :

- 9 lauréats en santé pour 18,4 M€ : 1 pour former à la « Production en France de 20 biomédicaments » et 8 pour former à la « Santé numérique »
- 4 lauréats pour « Investir dans une alimentation saine, durable et traçable afin d'accélérer la révolution agricole et alimentaire » pour 18,6 M€
- 1 lauréat « Enseignement et Numérique » pour 7 M€

Ces 14 projets annoncés viennent clôturer la saison 1 de l'appel « compétences et métiers d'avenir » avec un ensemble de 59 diagnostics pour 9 M€ et 121 dispositifs de formation pour 791 M€, pour un montant total des projets de 1,8 Md€, soit un effet de levier de 1,25.

Cette saison 1 permettra de former plus de 3 millions de personnes d'ici 2030, en formation initiale, en alternance ou encore en formation continue.

L'APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT « COMPÉTENCES ET MÉTIERS D'AVENIR » DOTÉ DE 700 MILLIONS D'EUROS POUR LA SAISON 2

Comme l'a rappelé le Président de la République le 11 mai dernier, pour assurer la souveraineté de la France et réindustrialiser et décarboner notre économie, nous avons besoin de nouveaux talents et d'une réponse forte sur l'adaptation des compétences : c'est désormais un enjeu stratégique pour la souveraineté et la résilience de notre pays. Il a ainsi annoncé le lancement de la **saison 2 de l'appel à manifestation d'intérêts doté de 700 millions d'euros.**

Cette nouvelle saison s'inscrit dans la continuité de la première, en insistant sur le soutien aux dispositifs d'attractivité, au renforcement des voies professionnelles et technologiques, au soutien des voies académiques, et au suivi des carrières professionnelles. Le cahier des charges insiste également sur la dimension pédagogique avec le croisement des compétences scientifiques et techniques avec des compétences créatives, ainsi que sur la mixité dans les parcours de formation.

La procédure a été rouverte le 20 juin 2023 et elle se déroule désormais au fil de l'eau, avec une lettre d'intention préalable de 2 pages, et un dossier complet à déposer dans les 3 mois qui suivent la validation de la lettre d'intention.

L'appel à manifestation d'intérêt est prévu pour une durée de 5 ans 2021-2025, ou jusqu'à épuisement des ressources financières affectées.

Le cahier des charges et l'ensemble des documents utiles sont disponibles sur :
<https://anr.fr/fr/detail/call/competences-et-metiers-davenir-cma-appel-a-manifestation-dinteret-2021-2025/>

Cet appel à manifestation d'intérêt est opéré conjointement par l'Agence nationale de la recherche et la Banque des Territoires pour le compte de l'État, dans le cadre de France 2030.

Contacts presse

Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse - presse@education.gouv.fr

Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion - 01 49 55 31 27 - sec.presse.cabtravail@cab.travail.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - 01 55 55 82 00 presse-mesr@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement / Agence de l'innovation en santé
01 42 75 64 58
presse.sgpi@pm.gouv.fr

Agence nationale de la recherche (ANR)
01 78 09 80 70
Katel.lefloch@agencerecherche.fr

Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts)
06 70 62 17 62
julia.andre-jallerat@caissedesdepots.fr

A propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

Annexe 1 : Synthèse des projets lauréats annoncés le 9 octobre 2023

Dispositifs de formation	Chef de file	Région	Objectif France 2030	Montant total du projet	Financement France 2030
BIOT2@Normandie	Université de Rouen Normandie	Normandie	Produire en France 20 biomédicaments	7 731 150 €	4 215 000 €
DaTSHHealth	Institut Polytechnique de Paris	Île-de-France	Santé numérique	11 115 390 €	1 200 000 €
DigiHealth Paris Cité	Université Paris Cité	Île-de-France	Santé numérique	17 991 031 €	4 000 000 €
PFDS	Université Grenoble Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes	Santé numérique	8 971 240 €	1 200 000 €
EDSAN	Université de Rennes	Bretagne	Santé numérique	5 352 706 €	2 000 000 €
PariSantéNum	Université Paris Sciences & Lettres	Île-de-France	Santé numérique	6 511 126 €	1 200 000 €
PROMESS	Université de Reims Champagne Ardenne	Grand-Est	Santé numérique	3 898 619 €	1 200 000 €
ReDHI	Université de Rennes	Bretagne	Santé numérique	2 864 537 €	1 000 000 €
UNIVEReSANTÉ	Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines	Île-de-France	Santé numérique	4 603 310 €	2 400 000 €
FAMOUS	Université Clermont Auvergne	Auvergne-Rhône-Alpes	Investir dans une alimentation saine, durable et traçable afin d'accélérer la révolution agricole et alimentaire	2 717 044 €	1 830 000 €
Institut Boussingault	AGCnam Bretagne	Bretagne	Investir dans une alimentation saine, durable et traçable afin d'accélérer la révolution agricole et alimentaire	5 246 264 €	3 495 000 €
FAAN	Etablissement Public d'Enseignement et de formation professionnelle agricole d'Ondes	Occitanie	Investir dans une alimentation saine, durable et traçable afin d'accélérer la révolution agricole et alimentaire	11 031 409 €	7 000 000 €
VITAMIN'A	Communauté d'agglomération du Grand Avignon	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Investir dans une alimentation saine, durable et traçable afin d'accélérer la révolution agricole et alimentaire	9 622 763 €	6 360 000 €
SCICONUM	Société DIDASK	Île-de-France	Enseignement et numérique	11 961 771 €	7 000 000 €
				109 618 360 €	44 100 000 €

Annexe 2 : Descriptif des projets lauréats

NOM	DESCRIPTION
BIOT2@Normandie	<p>Subvention France 2030 : 4 213 425 € Porté par : l'Université de Rouen Normandie</p> <p>L'objectif de BIOT2@Normandie est de répondre aux nouveaux besoins de la médecine personnalisée avec son recours aux biothérapies. Ce besoin accru s'accompagne d'une réorientation des activités de l'industrie pharmaceutique qui nécessite de former des personnels pour répondre à leurs nouveaux besoins. Il vise également à mettre en place une nouvelle offre de formation pilotée venant compléter le maillage national et soutenir la formation des acteurs du domaine autour de la bioproduction de biothérapies, en incluant de manière différenciante le Biotesting.</p> <p>L'impact attendu est de former 1 610 personnes.</p>
DaTSHHealth	<p>Subvention France 2030 : 1 200 000 € Porté par : l'Institut Polytechnique de Paris</p> <p>L'objectif de DaTSHHealth Data-driven Transversal Training for Sustainable Digital Health - est de proposer une réponse à l'émergence de nouvelles technologies digitales, produisant des volumes de données toujours plus conséquents. Le programme répond à ce besoin en construisant une formation transdisciplinaire en santé numérique basée sur la compréhension et l'exploitation des données de santé.</p> <p>L'impact attendu est de former 3 265 personnes.</p>
DigiHealth Paris Cité	<p>Subvention France 2030 : 4 000 000 € Porté par : l'Université Paris Cité</p> <p>L'objectif de DigiHealth Paris Cité est de fournir une réponse aux enjeux de formation du secteur de la e-santé avec une vision transversale et pluridisciplinaire adressant toutes les filières de la santé et du soin. L'Université Paris Cité et son consortium ont choisi d'implémenter une diffusion de la culture santé numérique à l'ensemble des parcours de santé, d'ingénierie et de droit concernés par ces actions.</p> <p>L'impact attendu est de former 33 410 personnes.</p>
PFDS	<p>Subvention France 2030 : 1 200 000 € Porté par : l'Université Grenoble Alpes</p> <p>Le Programme de Formation sur les Données de Santé (PFDS) est un dispositif pédagogique conçu pour apporter une solution de formation complète et sur mesure du numérique en santé, par la simulation et la mise en situation pratique. Ce programme est destiné à toutes les formations des professionnels de santé (médecine, pharmacie, maïeutique, infirmiers, manipulateurs radio, kiné...)</p> <p>L'impact attendu est de former 800 personnes.</p>

<p>EDSAN</p>	<p>Subvention France 2030 : 2 000 000 € Porté par : l'Université de Rennes</p> <p>L'objectif d'EDSAN est de proposer d'une part une formation de qualité au numérique en santé auprès de l'ensemble des professionnels de santé qu'ils soient en formation initiale ou continue et d'autre part une offre de formation à haute valeur ajoutée et à forte visibilité sur des secteurs de pointe qui permettent dès aujourd'hui de transformer la prise en charge des patients et plus généralement le système de santé. L'Université de Rennes 1, chef de file du projet, s'est associée à l'Université des Antilles, au CHU de Rennes, à l'IFPS de Vannes et à ASKORIA.</p> <p>L'impact attendu est de 20 346 personnes.</p>
<p>PariSantéNum</p>	<p>Subvention France 2030 : 1 200 000 € Porté par : l'Université Paris Sciences & Lettres</p> <p>L'objectif de PariSantéNum est de développer un ensemble complet de dispositifs de formation et de sensibilisation, en formation initiale et continue, permettant de former des profils bi-compétents en santé et en numérique, de très haut niveau académique. Ces profils sont aujourd'hui plébiscités à la fois par les entreprises et par le secteur public afin d'accélérer le déploiement sur le terrain des nouvelles technologies et des nouveaux outils développés en santé numérique.</p> <p>L'impact attendu est de 5 146 personnes.</p>
<p>PROMESS</p>	<p>Subvention France 2030 : 1 200 000 € Porté par : l'Université de Reims Champagne Ardenne</p> <p>L'objectif de PROMESS - PaRcours de fOrMation au nuMErique Spécialisé en Santé-, est la création d'un parcours de formation et de spécialisation cohérent en 1er, 2ème et 3ème cycle :. Ce parcours qui comprend un socle transversal et un volet spécialisé en santé numérique, est destiné à un large public des professions de santé et du secteur médico-social, dans le cadre de la formation initiale et continue. Il intègre la création de contenus pédagogiques et s'appuie sur la une plateforme de simulation numérique.</p> <p>L'impact attendu est de 19 799 personnes.</p>
<p>ReDHI</p>	<p>Subvention France 2030 : 1 000 000 € Porté par : l'Université de Rennes</p> <p>L'objectif de ReDHI- "Rennes Digital Health Initiative" - porté par l'Université de Rennes 1 entend mettre la place rennaise au premier plan national dans la formation par la recherche de ses étudiants, élèves-ingénieurs, et professionnels de santé au croisement des filières des sciences et technologies du numérique et de la santé. Il propose la mise en place d'une double culture alliant compétences scientifiques et médico-techniques et connaissance et compréhension des enjeux sociétaux qui s'y rattachent. Son ambition est d'attirer et former des étudiants capables de répondre aux besoins du monde professionnel dans l'élaboration de solutions technologiques innovantes.</p> <p>L'impact attendu est de 600 personnes.</p>

UNIVEReSANTÉ	<p>Subvention France 2030 : 2 400 000 € Porté par : l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines</p> <p>L'objectif d'UNIVEReSANTÉ est de préfigurer la pédagogie en santé de « l'Hôpital Virtuel » qui sera déployé en 2025 et de répondre aux enjeux des professions de soin du futur. Le projet vise principalement à transformer la formation et à la rendre plus flexible (plateforme numérique), plus ciblée sur un travail d'équipe interprofessionnelle (simulation), plus professionnalisante basée sur des référentiels socle (numérique, gestion des risques, qualité et sécurité des soins, etc.), ou encore plus participative et ouverte aux patients et plus attractive pour les professionnels du territoire.</p> <p>L'impact attendu est de 58 570 personnes.</p>
FAMOUS	<p>Subvention France 2030 : 1 830 750 € Porté par : l'Université Clermont Auvergne</p> <p>Le projet Famous a été construit suite au recensement des besoins des entreprises d'Auvergne, en termes de personnels formés aux métiers de techniciens et ingénieurs pour leurs projets de recherche et développement. Il s'inscrit ainsi dans le cadre du développement du pôle d'excellence en microbiologie et technologies de la fermentation qui a pour objectif de répondre aux besoins en termes d'équipements scientifiques très spécifiques, de développement de projets de R&D et de compétences et de formations</p> <p>ce projet vise notamment la création d'un Master en alternance dans les domaines d'expertise de la microbiologie industrielle, la fermentation, mais aussi la gestion des données (biostatistiques, modélisation, cybersécurité) et les sciences réglementaires.</p> <p>L'impact attendu est de former 2 248 personnes.</p>
Institut Boussingault	<p>Subvention France 2030 : 3 495 849 € Porté par : l'AGCnam AGCnam Bretagne</p> <p>L'objectif de l'Institut Boussingault est de proposer un dispositif de formation professionnelle supérieure à spectre large, dans une approche Onehealth et répondant à deux objectifs de France 2030, le développement de systèmes agricoles durables et une alimentation durable et favorable à la santé. Il s'adresse à l'ensemble des acteurs et métiers de la filière alimentaire : production (animale, végétale, aquacole, forestière), transformation, distribution et conseil. Ce projet qui promeut l'adaptation et l'appétence au changement au sein de la filière alimentaire, s'inscrit dans le développement du site de la Technopole de Saint-Brieuc-Armor.</p> <p>L'impact attendu est de former 6 388 personnes.</p>

<p>FAAN</p>	<p>Subvention France 2030 : 7 000 000 € Porté par : l'Établissement Public d'Enseignement et de formation professionnelle agricole d'Ondes</p> <p>L'objectif de FAAN (Formation Agricole Agrivoltaïsme Numérique) est d'accompagner la 3^{ème} révolution agricole : révolution numérique, robotique et énergétique en s'inscrivant ainsi dans les orientations du Ministère en charge de l'agriculture mais aussi du Conseil Régional Occitanie (Pacte vert et Occitanie 1^{ère} région à énergie positive) ; principalement par le développement des compétences nécessaires à la transition des exploitations vers cette révolution agricole afin d'accroître la résilience et la compétitivité de notre système agricole.</p> <p>L'impact attendu est de 11 980 personnes.</p>
<p><u>VITAMIN'A</u></p>	<p>Subvention France 2030 : 6 360 998 € Porté par : la Communauté d'agglomération du Grand Avignon</p> <p>VITAMIN'A - « Vision du Territoire du Grand Avignon sur les Métiers et formations Innovantes autour de la Naturalité et de l'Alimentation »- qui s'inscrit dans le cadre du pôle d'excellence du Grand Avignon sur la naturalité. Il propose de développer une offre complète de formations sur toute la chaîne de valeur du producteur au consommateur. Le projet VITAMIN'A vient apporter des solutions concrètes aux entreprises et au secteur de l'industrie agro-alimentaire à travers une formation renouvelée, de qualité, plus novatrice et attractive, ainsi que le développement de compétences.</p> <p>L'impact attendu est de former 9 910 personnes.</p>
<p>Sciconum</p>	<p>Subvention France 2030 : 7 000 000 € Porté par : Didask</p> <p>L'objectif de Sciconum est de concevoir une pluralité de dispositifs de formation et d'accompagnement des enseignants aux usages pédagogiques du numérique. Les dispositifs partageront tous un socle commun s'appuyant sur les sciences cognitives pour développer des usages pédagogiques du numérique qui améliorent les apprentissages des élèves et étudiants. Les dispositifs mis en place proposent une logique systémique, en complétant les modules de formation avec tout un écosystème d'outils, d'accompagnement quotidien sur le terrain et de formation des professionnels.</p> <p>L'impact attendu est de former 57 660 personnes.</p>